

Société « SYPHAX AIRLINES »

Augmentation de capital et Cotation en Bourse

Le Conseil d'Administration de la société « **SYPHAX AIRLINES** », tenu le 04 juin 2013, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social en numéraire, décidée par l'AGE du 18/12/2012, portant sur l'émission de 2 500 000 actions nouvelles au prix d'émission de 10,000 dinars l'action. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 27 500 000 dinars divisé en 5 500 000 actions, de nominal cinq (05) dinar chacune.

Les 2 500 000 actions nouvelles seront directement assimilées aux 3 000 000 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation, à partir du **mardi 11 juin 2013**, dans les conditions suivantes :

- Groupe de cotation : 51 (continu)
- Code Mnémonique : SPHAX
- Code ISIN : TN0007560014
- Cours de référence : 10,000 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».